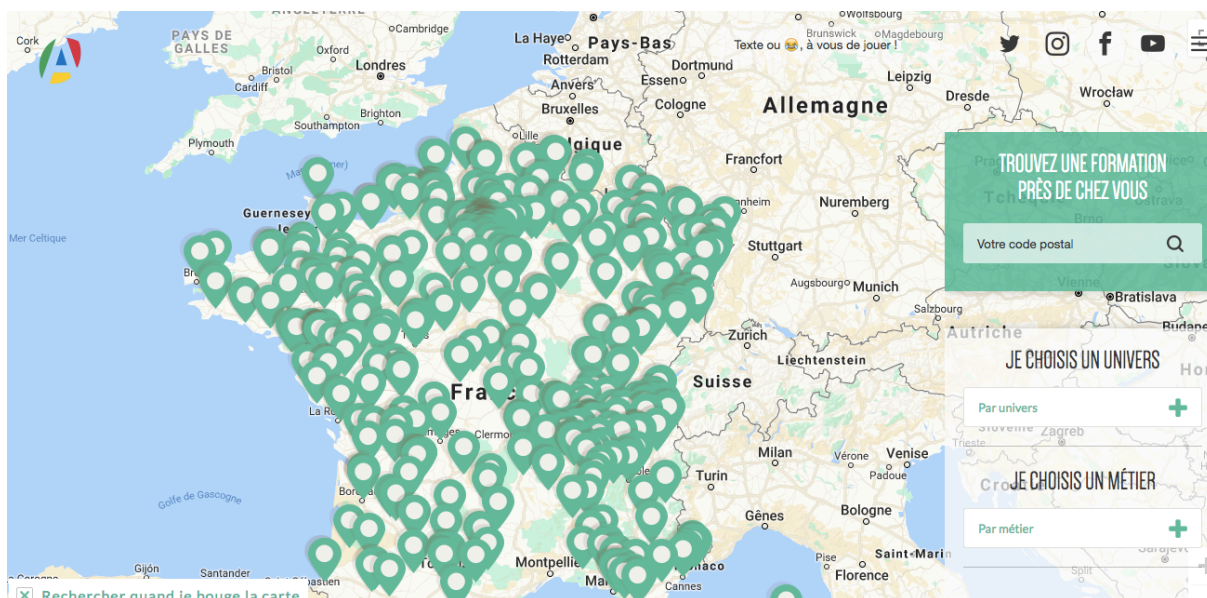


## CES COLLÉGIENS QUI CHOISISSENT L'ARTISANAT : LE FONDS NATIONAL DE PROMOTION DE L'ARTISANAT PUBLIE UNE CARTE DE FRANCE DES CFA

COMMUNIQUE DE PRESSE. Paris, le 27 mars 2019. Mars, avril et mai sont des mois déterminants pour les collégiens de classe de 3<sup>e</sup>. C'est en effet à cette période que doit se faire le choix de l'orientation. Classe générale ou formation professionnelle ? Après le 2<sup>e</sup> conseil de classe, les collégiens - et leurs parents... - doivent formuler leurs demandes.

Afin d'accompagner les futurs apprentis dans leurs choix de formation, le Fonds National de Promotion et de Communication de l'Artisanat a publié une carte des centres de formation en apprentissage sur l'ensemble du territoire métropolitain. Cette dernière géolocalise et détaille les formations et leur permet de s'orienter par lieu, par secteur ou par métier.

**Une première pour le secteur !** Avec cet outil exhaustif, moderne et intuitif, le FNPCA a souhaité faciliter aux futurs apprentis l'accès à cette voie royale des métiers de l'artisanat. Les collégiens, mais également les lycéens ou étudiants qui le souhaitent, ont dorénavant accès à l'ensemble des informations sur internet, en se rendant sur [www.choisirlartisanat.fr/les-formations](http://www.choisirlartisanat.fr/les-formations).



Après la 3<sup>e</sup>, 11 % des élèves s'orientent en CAP\* et parmi eux, 4,5 % en apprentissage<sup>1</sup>, une voie royale vers l'artisanat et une formation reconnue ; puisque 77% des Français<sup>2</sup> conseilleraient à un de leurs enfants ou à un proche de choisir l'apprentissage pour devenir artisan.

### À propos du FNPCA :

Le Fonds national de promotion et de communication de l'Artisanat, met en œuvre la communication de la première entreprise de France. Établissement public administratif créé par décret modifié du 13 novembre 1997, le FNPCA, a pour mission de contribuer au développement du secteur économique de l'Artisanat et s'emploie à valoriser les métiers d'artisanat et à mettre en exergue l'offre réelle d'avenir professionnel que ce secteur propose.

Pour suivre l'Artisanat sur Twitter : @ArtisanatFR  
Contact Presse / Le Bureau de Com

Anne-Laure Coccia – 01 85 09 27 15 – 06 23 41 71 99 – [alcoccia@lebureaudecom.fr](mailto:alcoccia@lebureaudecom.fr)  
Laurine Latrubesse – 01 85 09 28 20 – [llatrubesse@lebureaudecom.fr](mailto:llatrubesse@lebureaudecom.fr)

<sup>1</sup> Chiffres de la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

<sup>2</sup> Étude BVA pour le FNPCA, 2017